



Collectif pour une loi sur
l'élimination de la pauvreté
C.P. 1352 Terminus
Québec, G1K 7E5

Téléphone : 418-525-0040
Télécopieur : 418-525-0740
Courriel : pauvrete@qbc.clic.net
Site WEB :
<http://www.clic.net/~pauvrete>
Nos bureaux sont situés au
165, de Carillon
dans la Basse-Ville de Québec

Les brèves :

- ✓ Dans la nuit du 8 au 9 décembre, 140 personnes ont passé la nuit debout à Rimouski dans le cadre de la Nuit des vigies organisée en solidarité avec le lancement des sessions parlementaires populaires.
- ✓ Jeudi le 9 décembre, des délégués de Trois-Rivières ont remis d'un seul coup 4000 signatures à la pétition suite à une opération de signatures en paroisse.
- ✓ Dans une lettre datée du 9 décembre, le président de la Commission des droits de la personne, préoccupé «par l'accroissement de la pauvreté» dans la société, et persuadé que «la pauvreté constitue un obstacle majeur à l'exercice des droits», souligne «l'intérêt que présente, aux yeux de la Commission, l'exercice de participation démocratique qui a conduit à la proposition que vous avancez.»

La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi
sur l'élimination de la pauvreté

12 décembre 1999

Volume 1, Numéro 10

Par l'équipe du Collectif

Ça y est, la Proposition de loi du Collectif et
les sessions parlementaires populaires sont lancées

Il y avait du monde d'Amos à Port-Cartier !



L'enthousiasme était palpable jeudi lors de la mise au débat de la Proposition du Collectif. La journée a commencé à la Bourse de Montréal par une chanson composée par Pierre Fournier et par une intervention théâtrale du groupe Mise au jeu montrant les effets bénéfiques de la soupe au caillou sur la solidarité... et sur les sceptiques ! Bonne introduction à la lecture, bannières à l'appui, du Préambule de la proposition de loi du Collectif, par une quinzaine de personnes de toutes régions et milieux d'appartenance. Lucien Paulhus, de Drummondville, était présent pour dire lui-même cette phrase qui nous a tant inspirés : «Je suis une feuille à côté de l'arbre. Après la loi, je serai dans l'arbre!» Yvette Muise, de Québec, a complété cette lecture en désignant la proposition du Collectif par ces mots : «Il faut rêver logique!»

Et comme la couverture médiatique a plus pris le chemin de la radio que celui de la presse (on va se reprendre là-dessus), donnons ici les nouvelles de cette journée émouvante. Madeleine Caron, du mouvement ATD Quart Monde, François Lamarche, de la CSN et Vivian Labrie, du CAPMO, agissaient à titre de porte-paroles du Collectif. Il et elles ont présenté le processus qui a conduit à la proposition du Collectif, le contexte international, juridique et politique et le contenu comme tel de la proposition. Vers 11:00, branle-bas et départ : trois autobus attendaient les délégués pour les conduire au Centre St-Zotique à St-Henri. Le trajet de cette caravane anti-pauvreté a été commenté par des membres du Collectif L'Autre Montréal. Un repas préparé par un groupe d'insertion de St-Henri y attendait le groupe dans un gymnase décoré par des bannières faites spécialement pour l'occasion par les membres du CAPMO.

Un après-midi de travail aussi attentif et bien rempli

Louis, du POPIR, a inauguré l'après-midi de travail en chantant «Les gens de mon quartier». Louise Lafortune, du CAPMO, a présenté et animé le programme de l'après-midi.

Informations utiles:

- ✓ La trousse d'animation est disponible sur demande au Collectif. Elle contient la proposition de loi, une présentation illustrée sur 4 pages, un résumé des points de la loi sur une page, un guide pour organiser des sessions parlementaires populaires, un formulaire de rapport de ces sessions, un cahier de référence.
- ✓ Les communiqués de presse du 9 décembre ont été remis aux délégués qui peuvent les utiliser dans leurs contacts avec les médias. Ils sont disponibles sur le site WEB du Collectif.
- ✓ La proposition de loi du Collectif a été entièrement traduite en anglais. Elle est disponible sur demande au Collectif, de même que la 2e édition de la pétition et la formule de lettre d'appui. Merci à l'ONAP et à Patricia Murphy pour leur remarquable travail!
- ✓ La date limite pour envoyer les rapports d'une session parlementaire populaire est le 17 mars 2000.
- ✓ Il est possible de se procurer une copie de la présentation sur acétates utilisée jeudi dernier pour la présentation de la loi et des sessions parlementaires populaires sur demande au Collectif.
- ✓ Vivian participera à l'Émission Point de vue, une émission de cinquante minutes faisant la revue de l'année, diffusée à 11:10 le 26 décembre prochain sur la première chaîne de la radio de Radio-Canada.
- ✓ Les bureaux du Collectif seront fermés du 20 décembre au 4 janvier pour un repos bien mérité. Nous prendrons toutefois les messages les 20, 21 et 22.
- ✓ Une suggestion pour Noël : offrir l'épinglette autour de vous!



Vivian a guidé les délégués à travers une série d'acétates présentant l'essentiel du projet : le processus de compilation et de rédaction, les choix faits dans la loi, ses objectifs, les étapes du programme d'élimination de la pauvreté, le fonctionnement et les «dents» de la loi. Il y avait beaucoup de nouveau à transmettre en un seul après-midi à du monde qui s'était levé très tôt dans bien des cas. Pourtant la discussion a été tout de suite sur l'essentiel. En ce qui concerne la proposition du Collectif, plusieurs questions ont eu trait à la façon de s'approprier et de présenter le contenu à des auditoires variés. D'autres questions cherchaient à situer le niveau de la proposition : ce qui en fait une loi cadre et une loi programme, en quoi elle est réalisable, en quoi elle est suffisamment précise ou suffisamment générale. À ce sujet, les outils d'animation vont permettre des choix au niveau de la façon de présenter la proposition : sommaire avec le 4 pages illustré, le plan, les notes explicatives ou la liste des points de la loi ou plus détaillée avec le texte lui-même et en puisant au besoin dans le cahier de référence pour comprendre ce qui a justifié les choix du Collectif. Il a été noté aussi que les membres du Collectif maîtrisent bien le contenu de la proposition et qu'ils seront à la disposition du réseau après les Fêtes pour contribuer à l'expliquer, tel que demandé en juin dernier.

Les sessions parlementaires populaires

Puis les personnes présentes ont porté leur attention sur la manière d'organiser les sessions parlementaires populaires et sur les suites politiques du projet. Vivian a expliqué qu'il se pourrait que les sessions parlementaires populaires servent au moins autant à se préparer à la suite qu'à présenter et discuter la proposition du Collectif. Comme cette proposition arrive après un énorme travail de consultation, de compilation et de mise en forme pour tenir compte à la fois de ce que les gens veulent et de ce que peut faire une loi, on entre ici dans une dernière étape d'«entonnoir» où il faut terminer de valider et d'ajuster le contenu en vue d'arrêter le texte. Si ce contenu faisait consensus, il se pourrait que beaucoup de groupes ne sentent pas le besoin de discuter le texte dans le détail. C'est pourquoi il y aura trois niveaux de rapport pour les sessions parlementaires : un avis demandé à tout le monde sur le principe d'ensemble avec des remarques générales, un avis facultatif sur les grandes idées de la proposition et un formulaire d'amendement ou d'ajout si vraiment des changements essentiels semblent devoir être apportés.

À quoi sommes-nous prêtEs ? Pour quoi ?

Le grand sujet de débat jeudi a donc plutôt été : à quoi sommes-nous prêtEs pour faire avancer cette proposition dans un contexte politique qui continue d'aller dans une toute autre direction ? Dans la mesure où nous serons bien avec son contenu, c'est de durée, de mobilisation, de recherche d'appuis, dont il a été question. Quelqu'un a dit qu'il faut se préparer à durer aussi longtemps que la loi elle-même. Un texte, ce n'est pas magique. Nous avons connu plusieurs textes et déclarations sans lendemain dans notre histoire militante. Une loi pour éliminer la pauvreté, ça ne peut fonctionner qu'en tant qu'instrument d'une volonté collective. C'est cette volonté qui doit croître dans notre société et à plusieurs niveaux pour qu'une telle loi puisse exister. C'est donc bien d'un mouvement citoyen actif dont il a continué d'être question. Un mouvement où les expertises ont commencé à se partager entre le mouvement populaire, syndical, étudiant, coopératif, féministe, avec des professionnelLEs, juristes, intellectuelLEs, chercheurEs et des personnes en situation de pauvreté, bien présentes au coeur de ce jeudi dont on se rappellera. «Le changement se fait par ce que nous devenons ensemble» pouvait-on lire sur une carte de Noël arrivée dans un cahier dans le brouhaha de cette journée. Et maintenant, marquons une courte pause, le temps de reprendre des forces. On vous souhaite un bien beau Noël. À très bientôt pour la suite!